Mars.2018

Communiqué de presse

Jeudi 8 mars 2018 - 21e édition de la campagne Journée Nationale de l'Audition

« Acouphènes et hyperacousie : fléaux du XXIe siècle ? » L'enquête Ifop-JNA 2018.

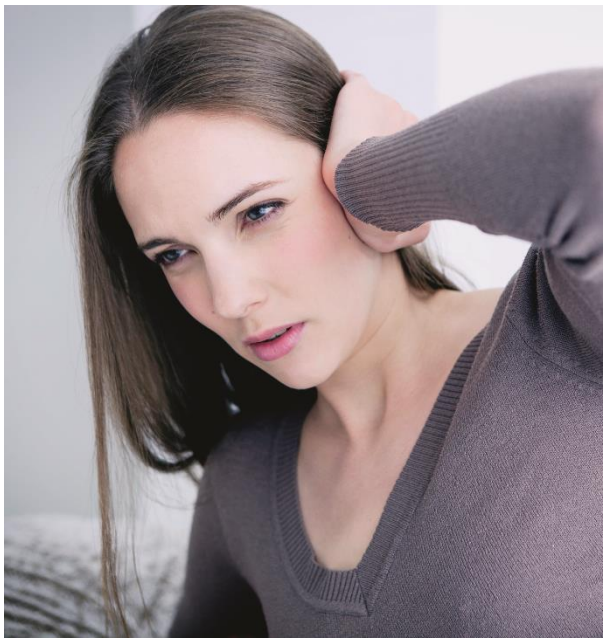

A l'occasion de la 21e édition de la Journée Nationale de l'Audition, les experts scientifiques et médicaux de l'association JNA, avec le concours de l'association France Acouphènes et de la Fondation Pour l'Audition, dressent un tableau de la réalité de la déficience auditive et des symptômes ORL que sont les acouphènes et l'hyperacousie. L'enquête Ifop contient pour la première en France une campagne de dépistages de l'audition sur internet proposée au panel d'individus Ifop. Les résultats sont inquiétants. Les impacts sanitaires sont bien présents au sein de la population et c'est les moins de 35 ans qui sont les plus touchés. Le phénomène prend de l'ampleur et l'équipe JNA vous propose un rapport complet incluant des préconisations d'actions urgentes.

Les gênes auditives : un phénomène sanitaire réel peu suivi médicalement

Une très large partie de la population française âgée de 15 ans et plus a déjà fait l'expérience d'une gêne auditive, ne serait-ce qu'occasionnellement. Et les moins de 35 ans sont les plus concernés !

82% des personnes interrogées **déclarent ainsi avoir déjà eu des difficultés à comprendre des conversations lorsqu'il y a du bruit**, ***ce résultat étant particulièrement élevé parmi les répondants de moins de 25 ans (92%) et 86% des moins de 35 ans.***

Par ailleurs, la proportion de ceux qui déclarent rencontrer souvent ce type de difficulté (15%) est presque équivalente à celle qui font le constat inverse et qui n'en rencontrent jamais (18%). Toutefois, la gêne engendrée par cette difficulté à comprendre les conversations dans le bruit reste modérée. Globalement, la note moyenne de gêne occasionnée est de 4,2/10. Plus précisément, près de 7 personnes concernées sur 10 (68%), lui accordent une note inférieure ou égale à 5 et 44% une note inférieure ou égale à 3.

Important à savoir : la gêne de la compréhension de la parole dans le bruit représente un indicateur d'une éventuelle déficience auditive méritant la réalisation d'un bilan complet de l'audition chez le médecin ORL.

JNA Association – Journée Nationale de l'Audition
20, avenue Paul Doumer 69160 Tassin-la-Demi-Lune • www.journee-audition.org
Tél. 04 72 41 88 50 • Fax 04 78 37 32 90 • E-mail : jna@journee-audition.org
Association loi 1901 • Déclaration Préfecture N° W692001039 • N° Siret 433 107 620 000 42 • N° TVA : FR 154 331 07 620 • Code APE : 9499Z

Ces gênes auditives concernent une majorité de Français de 15 ans et plus mais semblent constituer une préoccupation limitée.

2 Français sur 3 n'ont jamais effectué de bilan complet de leur audition chez un médecin ORL et près de 4/5 chez les moins de 35 ans (78%) alors qu'ils déclarent être les plus concernés. *Seul un tiers des répondants (34%) déclare avoir déjà effectué un bilan complet de leur audition chez un médecin ORL.*

Toutefois, 50% des personnes déclarant avoir « souvent » des difficultés à comprendre les conversations dans le bruit disent avoir réalisé un bilan auditif.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, dont le suivi médical est globalement plus soutenu, sont plus nombreuses à avoir fait un bilan de leur audition (51%).

A l'inverse, ***les moins de 35 ans se montrent moins préoccupés par le suivi de leur santé auditive, 22% déclarant avoir effectué ce bilan (-12 points par rapport par rapport à la moyenne).***

EXCLUSIVITÉ JNA & Fondation Pour l'Audition

Pour la première fois, un test de l'audition a été proposé aux participants du panel Ifop. Ce test auditif est réalisé à titre indicatif afin **d'évaluer la qualité de l'audition des répondants sur la base d'une série de tests audio. 435 répondants ont complété ce test, dont 352 personnes déclarant ressentir une gêne de compréhension dans le bruit et 192 individus indiquant avoir déjà ressenti des acouphènes.**

Ce dépistage révèle qu' 1 Français sur 4 a une audition qui mériterait d'être vérifiée par un bilan auditif complet chez le médecin ORL, 33% des 25-34 ans, 30% des ouvriers et 39% des retraités.

Les acouphènes :
un fléau sanitaire qui se confirme chez les plus jeunes !

Selon les résultats de cette nouvelle enquête, entre 14 et 17 millions de Français souffriraient de ce symptôme. ***Cette estimation confirme celle réalisée en 2014 et ne peut que corroborer un risque sanitaire. 28% des Français de 15 ans et plus déclarent souffrir actuellement d'acouphènes, dont 10% les ressentent fréquemment ou en permanence.***

Un phénomène qui touche avant tout les plus jeunes, avec les impacts les plus prégnants

***Les moins de 25 apparaissent comme les premiers touchés par les acouphènes*.**

Les moins de 35 ans sont les plus touchés par ce phénomène : 56% des 15-17 ans disent ressentir ou avoir déjà ressenti des acouphènes, 49% pour les 18-24 ans. Ce constat corrobore l'identification de causes plutôt liées à des traumatismes sonores qu'à des problèmes de santé liés à l'âge.

Toutefois, l'issue de ces acouphènes semble plus optimiste pour ces jeunes adultes. En effet, parmi les répondants de moins de 35 ans ayant déjà ressenti des acouphènes, 45% déclarent qu'ils n'en ressentent plus aujourd'hui (contre 34% en moyenne). Sur l'ensemble de l'échantillon, la gêne semble modérée.
Cela indique que très probablement ces jeunes ont vécu un traumatisme sonore aigu suite à une exposition toxique qui a disparu grâce au repos auditif ou à un traitement médical prodigué rapidement (voir statistiques

de consultation et de solutions prodiguées). D'ailleurs, la première des causes évoquées parmi les personnes déclarant souffrir d'acouphènes est celle liée au traumatisme sonore lors de la vie courante et des loisirs.

La gêne engendrée par les acouphènes reste modérée
Cela peut notamment s'expliquer par le fait que, parmi ceux qui ont déjà ressenti des acouphènes, un tiers (34%) n'en souffre plus aujourd'hui et 42% ne les ressent « que » de temps en temps. Ainsi, un quart (24%) des personnes concernées par ce problème en souffre fréquemment ou en permanence. Parmi ces personnes souffrant d'acouphènes, une majorité (61%) lui attribue une note inférieure ou égale à 5/10.

Si pour un grand nombre, ces symptômes ont été momentanés, pour 4 personnes sur 10 souffrant d'acouphènes une perte auditive est associée dont 31% à un faible niveau et 9% à un niveau important.

Parmi l'ensemble des individus souffrant d'acouphènes, les jeunes sont tout particulièrement concernés par une déficience auditive associée :

- **35% des plus de 35 ans déclarent une perte mineure d'audition**
- **22% parmi les jeunes de moins de 35 ans souffrant d'acouphènes dont 27% chez les 25-34 ans !**
- **9% des 15-17 déclarent une perte auditive importante**

Indicateur inédit : 23% des personnes souffrant d'acouphènes ayant effectué le test via la plateforme de tests JNA ont une audition qui mériterait d'être vérifiée par un bilan auditif complet chez le médecin ORL

Les 25 à 34 ans semblent les plus impactés par les effets des acouphènes sur leur vie. **Une majorité (55%) des répondants de 25 à 34 ans estime que les acouphènes qu'ils ressentent ont un impact sur au moins un aspect de leur vie, contre 47% en moyenne.**

L'effet le plus notable concerne leur vie sociale, constaté par 45% de cette population, contre 34% sur l'ensemble des personnes ressentant des acouphènes. Près de 4 répondants de 25 à 34 ans sur 10 déclarent aussi que leurs acouphènes ont un impact sur leur vie professionnelle (43%, +16 points par rapport à la moyenne), familiale (37%, +8 points) et leurs loisirs (37%, +10 points).

L'impact de ce phénomène sur le moral et le comportement est également plus fort pour cette tranche d'âge que pour l'ensemble des personnes concernées. Les 25 à 34 ans se montrent ainsi plus irritables (43%), plus anxieux (37%), moins gais (33%), plus isolés socialement (33%), et plus dépressifs que les autres du fait de leurs acouphènes, enregistrant des écarts de 7 à 10 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon.

Une minorité a fait appel à des spécialistes pour traiter leurs acouphènes

« 1 patient sur 2 ayant consulté ne se voit proposer aucune solution »

Seul un tiers des personnes ressentant des acouphènes en ont parlé à des professionnels de santé. Cette proportion est d'autant plus faible pour les moins de 35 ans, en particulier les 15 à 17 ans (8%) et les 18-24 ans (26%), qui se disent pourtant plus touchés par ce phénomène.

Le médecin généraliste est le plus consulté (34%), juste devant le médecin ORL (29%), la consultation d'autres spécialistes apparaissant très minoritaire pour chacun d'entre eux (moins de 10% des personnes concernées par les acouphènes). Par ailleurs, signe de la mise en œuvre du parcours de soin, les médecins spécialisés dans l'audition, comme les médecins ORL ou audioprothésistes, ont davantage pu effectuer un suivi de leurs patients réorientés, semble-t-il, par les médecins généralistes ou du travail, généralement consultés une seule fois (deux tiers des répondants).

A noter tout de même qu'à l'instar de la dernière mesure, une majorité (54%) ne se voit proposer aucun dispositif pour traiter ses acouphènes.

Toutefois, chez ceux qui ont consulté, la manière de traiter les acouphènes semble avoir évolué depuis 2014. A l'époque, les traitements médicamenteux apparaissaient favorisés par les professionnels de santé (30%

déclarant que ce dispositif leur avait été recommandé). Cette solution demeure la plus répandue mais diminue légèrement (-8 points), et est désormais rejointe par les aides auditives, qui sont davantage mises en avant en 2017 (18% contre 7% en 2014). Par ailleurs, la recommandation d'une intervention chirurgicale reste très minoritaire (5%).

Les acouphènes : un phénomène de plus en plus connu par une large majorité, qui identifie des causes multiples

Les acouphènes représentent un phénomène bien identifié par les Français de 15 ans et plus : 9 répondants sur 10 déclarent connaître ce terme. Cette forte notoriété s'inscrit dans la lignée des résultats de 2014 (+2 points).

Le regard que portent les personnes interrogées sur l'origine de ce phénomène a néanmoins changé. En effet, celles-ci considèrent toujours que les acouphènes relèvent avant tout d'un problème physique lié au système auditif, mais cette proportion était majoritaire en 2014 (62%) quand elle devient minoritaire cette année (44%).

Parallèlement, une plus forte proportion estime que ce phénomène est dû à la fois à un trouble de fonctionnement du système auditif et d'ordre psychologique (39%, +20 points).
A noter que la part de ceux qui pensent qu'il est uniquement d'ordre psychologique reste marginale (3%).
Aussi, les causes des acouphènes sont perçues avant tout comme liées à un choc ponctuel ou un traumatisme sonore, que ce soit dans le cadre de loisirs ou activités bruyantes (49%), de sa vie quotidienne (40%) ou professionnelle (38%) plutôt qu'à une dégénérescence physique (33%) ou un problème de santé (30%).

Dans un second temps, un quart des répondants estime qu'ils peuvent être dus à un choc ou un traumatisme émotionnel (26%). Ce score plus en retrait illustre le fait que, si les deux origines peuvent être liées, les acouphènes sont surtout considérés comme un phénomène physique plutôt que psychologique.

Il est ici intéressant de relever l'importance croissante des nuisances du quotidien parmi les causes d'apparition des acouphènes (+11 points par rapport à 2014) alors que celles de la vie professionnelle sont moins prises en compte (-16 points). Les causes des acouphènes apparaissent donc multiples, les personnes interrogées en citant 3 en moyenne.

La perception d'un fort impact sur son quotidien et son moral

Pour une large majorité de répondants, la gêne engendrée par le fait de ressentir des acouphènes peut nuire à la vie sociale, voire à l'exécution de tâches au quotidien :

- 86% des personnes interrogées estiment qu'elle peut engendrer des difficultés à comprendre ou bien entendre, dont plus d'un tiers (34%) partage « tout à fait » cet avis
- 84% estiment qu'elles peuvent générer des difficultés à se concentrer, dont plus d'un tiers également partage « tout à fait » cet avis (35%)
- Les deux tiers (66%) pensent que des difficultés à accomplir des tâches quotidiennes en résultent

Pour près des trois quarts des répondants, ces acouphènes sont également perçus comme impactant le moral et la qualité de vie :

- Pour 77%, ils peuvent être source d'anxiété (30% partageant « tout à fait » cet avis)
- 73% considèrent qu'ils peuvent engendrer des troubles du sommeil

L'hyperacousie :
un phénomène moins répandu
mais plus impactant pour les personnes qui en souffrent

Une première estimation du nombre de patients concernés : 8% des Français de 15 ans et plus disent en souffrir. Les 15 à 17 ans semblent également plus sensibles à l'hyperacousie, 16% d'entre eux déclarant être concernés.

Un phénomène connu et vécu par une minorité

L'hyperacousie apparaît moins ancrée dans le domaine de santé publique que les acouphènes, dans le sens où seuls 29% déclarent en avoir entendu parler (dans la lignée du score de notoriété enregistré en 2014), contre 90% pour les acouphènes.

La gêne engendrée par l'hyperacousie chez ceux qui en souffrent est perçue comme très importante, 78% lui attribuant une note supérieure ou égale à 5/10 (6,7 en moyenne). Cette gêne apparaît d'autant plus forte en comparaison avec la perception de celle provoquée par les acouphènes (seuls 32% lui accordaient une note supérieure à la moyenne).

Corolaires d'une gêne plus importante, les impacts de l'hyperacousie dans la vie de ceux qui en souffrent semblent plus incommodants que pour les personnes souffrant d'acouphènes.

Près des deux tiers des personnes souffrant d'hyperacousie estiment qu'elle a un effet sur leur vie sociale (66%) et familiale (64%) voire qu'elle impacte leurs loisirs (56%), soit des écarts de 29 à 35 points avec les patients acouphéniques sur ces trois dimensions. C'est dans un second temps que la vie professionnelle (47%) et la vie intime (36%) apparaissent impactées, mais toujours un peu plus que dans le cas des acouphènes.

La principale conséquence de cette gêne provoquée par l'hyperacousie observée par ceux qui en souffrent est une irritabilité plus forte (citée à la hauteur de 71%). Près d'une personne concernée sur deux estime que ce phénomène impacte également son sommeil (52%) ou accroît son anxiété (48%) et son sentiment d'isolement (46%). Par ailleurs, près de trois personnes souffrant d'hyperacousie sur dix (28%) se disent plus dépressives ou moins gaies (37%) à cause de ce phénomène vécu.

Ce phénomène étant perçu comme handicapant par les personnes concernées, près des deux tiers (63%) déclarent en avoir parlé autour d'eux, et **seuls 25% l'ont évoqué à un professionnel de santé**. La nature des professionnels de santé consultés est assez disparate, les médecins généralistes et ORL étant toujours les plus consultés (24% et 20%), juste devant le médecin du travail (20%).

Parmi ceux qui ont consulté au moins un professionnel de santé, l'aide auditive est le premier dispositif qu'ils se sont vu conseiller (30%). Les interventions chirurgicales comme les traitements médicamenteux apparaissent comme les dispositifs de second recours (respectivement 13 % et 11%). **A noter que 47% ne se sont vu proposer aucun dispositif.**

JNA Association – Journée Nationale de l'Audition
20, avenue Paul Doumer 69160 Tassin-la-Demi-Lune • www.journee-audition.org
Tél. 04 72 41 88 50 • Fax 04 78 37 32 90 • E-mail : jna@journee-audition.org
Association loi 1901 • Déclaration Préfecture N° W692001039 • N° Siret 433 107 620 000 42 • N° TVA : FR 154 331 07 620 • Code APE : 9499Z

Préconisations des experts scientifiques et médicaux de la JNA

1) Donner une légitimité aux acouphènes en tant que symptôme relevant du domaine médical. Face à l'ampleur du phénomène, les acouphènes doivent être reconnus par les pouvoirs publics comme symptômes ORL et handicap invalidant. Cette reconnaissance apporterait la légitimité, la reconnaissance de « patient » et la mise en place d'un parcours de santé dédié et personnalisé.
Cela constituerait un socle médical d'accompagnement, première solution thérapeutique.

2) Informer et sensibiliser les médecins généralistes pour bien accompagner et orienter le cas échéant

3) Lancer une campagne de sensibilisation chez les 15-34 ans invitant à consulter le corps médical afin de réaliser un bilan complet de l'audition et mettre en place un suivi médical adapté le cas échéant.

4) Initier une campagne nationale de santé publique afin d'éviter les traumatismes sonores aigus ou chroniques liés aux expositions sonores et autres bruits de loisirs.

5) Donner une réalité à ce fléau en puissance en qualifiant cette cause comme une cause nationale.

6) L'association JNA en collaboration avec l'association France Acouphènes et avec le concours du CCAH, de la Fondation Pour l'Audition, de la Mutuelle Intégrance et d'autres acteurs initie actuellement une étude épidémiologique dédiée aux acouphènes et à leurs impacts santé et qualité de vie.

La dégradation de la santé des Français et plus particulièrement des jeunes est problématique sur un plan de politique publique générale et de santé publique : le coût santé publique est le plus élevé dans les dernières années de vie. Quelle projection santé est-il possible de réaliser de cette jeune génération abîmée ?

L'association JNA, acteur associatif agissant depuis 21 ans pour la reconnaissance de l'audition comme facteur essentiel de santé va intensifier ses actions de mobilisation des acteurs de la prévention et de la santé sur l'ensemble du territoire. Elle va initier de larges campagnes de dépistages de l'audition, de repérages des acouphènes et de l'hyperacousie et de prise en compte du bruit en milieu de travail. Elle s'appuiera pour cela sur les professionnels de santé et ses outils digitaux (plateforme de tests en ligne, module acouphènes, module « Bruit, santé auditive et Bien Etre au travail »). D'ores et déjà 3000 acteurs ont répondu présents lors de cette nouvelle édition de la campagne. Ce temps fort sera complété de la campagne Prévention Fête de la Musique en juin 2018 et de la campagne Semaine de la santé auditive au travail du 15 au 19 octobre 2018.

Contact : *Sébastien Leroy - 06 33 62 68 18 /sebastien.leroy@journee-audition.org*

L'association JNA.

Depuis plus de 20 ans, l'association JNA a pour mission d'organiser les campagnes nationales d'information Journée Nationale de l'Audition ; Prévention Fête de la Musique et Semaine de la santé auditive au travail. Elle mobilise les pouvoirs publics, les médias, les acteurs de la santé et de la prévention, les enfants, les adultes, les seniors, pour que chacun fasse de la santé auditive un élément clé de son hygiène de santé et de vie. Association loi 1901 à but non lucratif, neutre et indépendante, l'association JNA est administrée et gérée par des experts scientifiques et médicaux dans le domaine de l'audition. Elle est reconnue comme centre de référence dans le domaine de l'audition en France. L'association agit au quotidien sur l'ensemble du territoire afin de développer l'éducation à la santé auditive à tous les âges de la vie. Ses programmes favorisent le bien vivre et le bien vieillir dans la dignité et le respect de la différence et font la promotion de la santé auditive comme levier de forme et de vitalité pour tous.

FRANCE ACOUPHÈNES, association régie par la loi de 1901, existe depuis décembre 1992.
Totalement indépendante, elle est animée par des bénévoles souffrant eux-mêmes d'acouphènes, d'hyperacousie, de la maladie de Menière, de neurinome de l'acoustique. France Acouphènes est une association d'intérêt général réprésentant les usagers du système de santé.
Ses Objectifs : ● **Animer** un lien associatif fort entre les adhérents, leur famille, leurs proches, ● **Rappeler** à l'opinion et aux pouvoirs publics que pour quelque 300.000 Français, l'acouphène et l'hyperacousie sont des pathologies invalidantes, et qu'elles sont devenues un problème majeur de santé publique (200.000 nouveaux cas par an, dont un nombre de jeunes adultes en rapide augmentation) ● **Informer** sur les thérapies et les traitements efficaces - étant entendu qu'un traitement réellement curatif est encore à venir - et sur l'état actuel des recherches menées en France et à l'étranger ● **Faire** inscrire la recherche fondamentale sur l'acouphène et l'hyperacousie comme une priorité nationale ● **Aider** la recherche, en particulier par un financement complémentaire à l'effort public ● **Mener** une politique active de prévention sur les dangers du bruit ● **Participer** activement au réseau international des associations de lutte contre l'acouphène et l'hyperacousie,

La Fondation Pour l'Audition :

La Fondation Pour l'Audition est reconnue d'utilité publique depuis 2016. Elle a pour ambition de fédérer des talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien.

La Fondation agit POUR les enfants, les hommes et les femmes concernés par un trouble de l'audition :

Pour les aider à bien vivre, au quotidien, dès la naissance et tout au long de la vie.

Pour favoriser leur intégration dans la société, en garantissant l'égalité des chances.

Pour qu'ils bénéficient des meilleures solutions thérapeutiques.

Pour atteindre ces objectifs, la mission de la Fondation est double : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, ainsi que mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

Chaque jour, agir, organiser, fédérer pour une meilleure santé auditive en France

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	EXPERTS	SUJETS
	Docteur Didier BOUCCARA **Secrétaire général adjoint de l'association JNA** Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75) Explorations fonctionnelles	Pathologies ORL – Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes
	Dr. Shelly CHADHA Médecin ORL	Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif - OMS
	Pr. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)	Docteur en psychologie clinique – psychanalyste. Maître de conférence Université Paris Ouest La Défense
	Laurent DROIN Directeur CIDB	Ingénieur acousticien – Directeur du CIDB
	Docteur Pascal FOEILLET **Vice-Président de l'association JNA** Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)	Pathologies ORL **-** Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Acouphènes – Implants
	Monsieur Philippe METZGER **Secrétaire général** Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)	Aides auditives – Accompagnement audioprothétique et prises en charge
	Madame Roselyne NICOLAS **Vice-présidence de l'association JNA** Spécialiste des acouphènes Présidente de France Acouphènes (75)	Acouphènes – Prise en charge et accompagnement des patients acouphéniques – Politique de santé publique
	Professeur Jean-Luc PUEL **Président de l'association JNA** Directeur de Recherche Inserm Institut des neurosciences - Montpellier (34)	Recherches sur les solutions curatives acouphènes et hyperacousie – recherches sur les cellules sensorielles de l'oreille et neurosciences – Audiologie - Solutions du futur
	Docteur Agnès JOB Chercheure, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.	Traumatismes sonores aigus et troubles attentionnels – Acouphènes, hyperacousie, hypoacousie
	Monsieur Jean STANKO **Président d'honneur de l'association JNA** Audioprothésiste retraité diplômé d'Etat - Lyon (69)	Politique de l'association – Politique de santé - Orientations des campagnes JNA – Audition
	Professeur Hung THAI VAN **Vice-Président de l'association JNA** ORL, Chef de service audiologie et explorations orofaciales - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69) Centre de référence «Apprentissage et audition» - Centre Expert de l'Audition et troubles de l'équilibre	Audition et troubles des apprentissages – Audition et vertiges – ORL pédiatrique – Prise en charge des seniors du grand âge – Neurosciences et solutions de médiation
	Docteur Paul ZYLBERBERG **Vice-Président de l'association JNA** Médecin du travail (75) Responsable d'associations	Bruit au travail : réglementation – Démarches de réduction du bruit – Surdités professionnelles – Surdités en France et dans le monde
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie de médecine	Pathologies ORL **-** Pertes de l'audition et surdités – Presbyacousie – Hypercaousie - Acouphènes – Troubles de l'équilibre
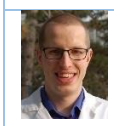	**Dr.Cédric AUBERT** Médecin du travail	Fatigue auditive — surdités professionnelles - Acouphènes et hyperacousie

JNA Association – Journée Nationale de l'Audition
20, avenue Paul Doumer 69160 Tassin-la-Demi-Lune • www.journee-audition.org
Tél. 04 72 41 88 50 • Fax 04 78 37 32 90 • E-mail : jna@journee-audition.org
Association loi 1901 • Déclaration Préfecture N° W692001039 • N° Siret 433 107 620 000 42 • N° TVA : FR 154 331 07 620 • Code APE : 9499Z